

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 août 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1088)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 641

présenté par

Mme Lebec, rapporteure thématique et M. Lescure, rapporteur

ARTICLE 46

À l'alinéa 8, substituer au mot :

« préfet »,

Le mot :

« représentant de l'État ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.